

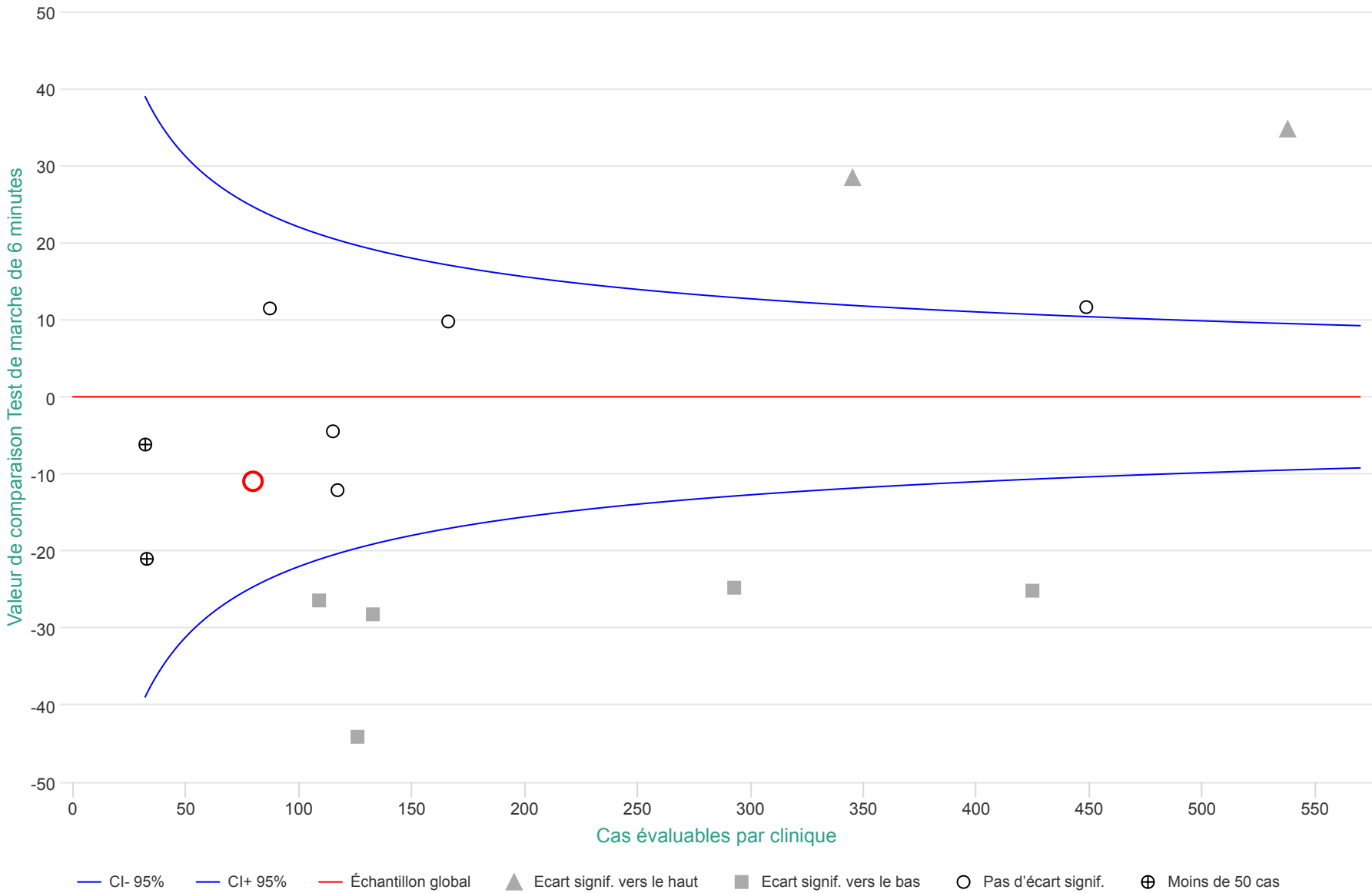
Graphique 2:  
Résultats de mesure  
relatifs à la  
performance  
physique (test de  
marche de 6  
minutes)

Graphique en entonnoir:  
valeur comparative test de  
marche de 6 minutes en  
fonction des cas évaluable  
par clinique en 2019

Commentaire ANQ sur la  
comparaison présentée  
(Graphique 2)

Ce graphique présente les  
résultats de l'analyse épurée  
des risques pour  
l'amélioration de la capacité  
fonctionnelle physique pour  
les traitements du 01.01.2019  
au 31.12.2019 dans le domaine  
de la réadaptation cardiaque.  
Au total, 3'048 cas de 15  
cliniques ont été évalués.

Conformément aux directives  
de l'ANQ, il convient d'utiliser  
la bicyclette ergométrique  
pour mesurer la capacité  
fonctionnelle physique des  
patientes et patients  
cardiaques, pour autant que  
leur état de santé le permette.  
Sinon, le test de marche de 6  
minutes fait office  
d'alternative. Parmi les 15  
cliniques, sept établissements  
ont mis en œuvre les  
directives selon le manuel de  
l'ANQ et ont utilisé la  
bicyclette ergométrique pour  
le collectif de patientes et  
patients les moins limités.



Pour ces cliniques,  
l'échantillon clinique évalué  
dans le cadre du test de  
marche de 6 minutes  
représente donc plutôt les  
personnes les plus fortement  
limitées et non pas l'ensemble  
du collectif de patientes et  
patients de la clinique  
respective. Une comparaison  
directe des résultats du test  
de marche de 6 minutes entre  
les cliniques qui relèvent les  
tests de performance selon le  
manuel et les cliniques qui  
utilisent exclusivement le test  
de marche de 6 minutes n'est  
donc guère possible.